



Derby Démolition St-Chrysostome

Championnat Provincial Pick-Up

<http://demolition-st-chrysostome.org>

Règlements d'inscription 2009

1- Le derby de démolition 2009 aura lieu samedi le 18 juillet, entre 17 heures et 23 heures, les inspections débuteront à **9 heures et se termineront à 16 heures** et dimanche le 19 juillet, entre 13 heures et 18 heures, les inspections débuteront à **8 heures et se termineront à midi**. Les inscriptions sont limitées, maximum 250 véhicules pour les deux jours. Premiers arrivés, premiers servis.

2- Appelez **Mélissa Bourdeau**, au numéro de téléphone suivant: **450-826-0392**, **après 18 heures**, le plus tôt possible pour réserver vos places et recevoir vos numéros de véhicule. Après confirmation de votre réservation, remplissez cette feuille d'inscription **au complet (une pour chaque véhicule**, photocopies acceptées) **accompagnée d'un mandat poste préférablement ou d'un chèque (au montant de 10.00\$ par véhicule)** fait au nom des **Chevaliers de Colomb 3584 St-Chrysostome**.

Nom _____	Tel _____
Adresse _____	Courriel _____
Ville _____	Nombre d'année d'expérience _____
Code postal _____	Commanditaire _____
<u>J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription</u>	
Signature _____	Signature du parent _____ (Pour les moins de 18 ans)

Type de véhicule: Marque _____	Modèle _____	Année _____
Cochez:		
<input type="checkbox"/> Classe 4 cylindres	<input type="checkbox"/> Classe pick-up ½ et ¾ tonne	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Classe 6 et 8 cylindres	<input type="checkbox"/> Classe mini pick-up	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Classe mini-van	<input type="checkbox"/> Classe Van (full size)	<input type="checkbox"/>

NUMÉRO

SAMEDI (Cochez)

ou

DIMANCHE (Cochez)

3- Postez le tout à:

**Derby de Démolition St-Chrysostome
a/s Mélissa Bourdeau
520, rang Cowan
Havelock, Qc
J0S 2C0**

4- Si la formule d'inscription et le paiement ne sont pas reçus avant le 10 juillet 2009, le coût sera de 20\$ par inscription. Nous apprécierions, toutefois, que vous nous avertissiez si vous deviez annuler votre participation et ce, en tout temps.

5- Si votre véhicule ne respecte pas les normes admissibles pour participer, vous n'aurez droit à **aucun remboursement** pour votre inscription déjà payée.

6- L'organisation n'est **pas responsable** des accidents, les conducteurs doivent donc signer un formulaire au moment de l'inspection.

7- Passé l'heure limite des inspections, une pénalité de 50\$ par véhicule sera exigée pour participer.

8- Tous les conducteurs pourront participer à la consolation à l'exception des gagnants de chaque course : première position, deuxième position et meilleur show (s'il y a de la place). Les gagnants du samedi et du dimanche auront le droit de participer à la grande finale du dimanche en gardant la même voiture. Ils ne pourront effectuer de réparations **majeures** sur celle-ci.

Prix et Bourses

Autos toutes catégories

Courses normales 1^{ere} position.....250\$+trophée
 2^e position 100\$
 Meilleur show 100\$

Consolation Seul les gagnants se méritent le droit de participer à la grande finale.
Aucune bourse, aucun trophée.

Grande Finale 4 cylindres 1^{ere} position..... 1000\$+trophée du champion

Grande Finale 6-8 cylindres 1^{ere} position..... 1000\$+trophée du champion

Pick-up et mini pick-up 1^{ere} position.....500\$+trophée
 2^e position.....250\$
 Meilleur show200\$

Van et min-van 1^{ere} position.....300\$+trophée
 2^e position..... 150\$
 Meilleur show 100\$

Championnat Provincial 1^{ere} position.....700\$+trophée du champion
(Pick-up ½ et ¾) 2^e position.....250\$
 Meilleur show200\$

Défi Leucan 1^{ere} position.....700\$+trophée du champion
(4 cylindres) 2^e position.....300\$
 Meilleur show200\$

Prix d'apparence Meilleure apparence..... 100\$
(samedi et dimanche) Le plus de travail 100\$

Les participants au Derby de Démolition de St-Chrysostome, ne peuvent en aucun cas, tenir responsable les organisateurs pour tout accident ou vol qui pourrait survenir lors de cet événement. Les participants le font à leurs risques. Les décisions des juges et arbitres sont finales et irrévocables.